**Soutien économique**

**Et attractivité du territoire**

Ces dernières années, le Département s’est beaucoup investi dans le **soutien à la création** d’entreprises notamment innovantes, ainsi que dans **l’accompagnement des projets d’innovation** des PME et « start-up » valdoisiennes en connexion forte avec nos établissements d’enseignement supérieur et leurs laboratoires**,** afin de consolider notamment l’emploi industriel sur notre territoire.

Le Conseil départemental assure également la **promotion économique du Val d’Oise** au plan national et international afin de renforcer l’attractivité du territoire. Il accompagne par ailleurs le tissu économique de proximité qui représente un important vecteur d’emplois sur le territoire.

Enfin, le Conseil départemental mène des actions afin de **rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'insertion pour favoriser l'emploi des valdoisiens.**

Pour mener à bien ces actions le Conseil départemental prend appui sur deux organismes associés départementaux que sont le Comité d’expansion économique du Val d’Oise (CEEVO) et Val d'Oise Technopole qui agissent quotidiennement au plus près des chefs d'entreprises et de leurs problématiques.

L’action du Conseil départemental du Val d’Oise est articulée avec celle des communautés d’agglomération et des communes du territoire et de la Région Île-de-France.

**→ Le Val d’Oise présente des faiblesses qu’il lui faut dépasser :**

* creusement des inégalités sociales avec paupérisation de certaines populations
* des situations territoriales très contrastées et isolement de certains territoires
* déficit migratoire qui traduit un manque d’attractivité résidentielle

**→ Mais il possède de nombreux atouts à valoriser :**

* un réseau d’infrastructures d’envergure et une ouverture sur le monde (aéroport CDG, A1, A16, axe Seine et Oise)
* un pôle d’enseignement qui accueille des établissements de renom et qui va se renforcer avec le projet de Campus international
* une population jeune
* une nature préservée offrant un cadre de vie de qualité (PNR, 20% du territoire occupés par des bois et forêts)
* des sites culturels majeurs : Auvers-sur-Oise, Ecouen, Maubuisson, La Roche-Guyon, ...

Le potentiel industriel du Val d’Oise est immense, avec la présence de près de 50 000 entreprises ; avec des emblèmes comme Dassault ou Clarins ; avec un réseau de petites et moyennes entreprises dans le service, le commerce, l’industrie ou encore la construction qui côtoie de grandes firmes d’envergure internationale.

Le Val d’Oise peut compter également sur plusieurs filières et clusters d’excellence comme la cosmétique, la santé, ou la sécurité. Des initiatives territoriales qui rapprochent les laboratoires d’études, les chercheurs, les entreprises et les collectivités.

Le département compte également des pôles d’activités dynamiques, comme celui de la Plaine de France autour de l’aéroport de Roissy Charles de Gaulle, qui bénéficie d’une situation géographique et d’une fenêtre sur l’avenir exceptionnelles.

Le Val d’Oise c’est aussi une porte d’entrée de la métropole parisienne et du Grand Paris, qui lui offre l’opportunité de renforcer les liens avec ses partenaires internationaux.

Toute cette diversité et ce potentiel témoignent de notre capacité à fédérer et à générer des interactions à la fois positives pour le territoire et bénéfiques pour l’ensemble des entreprises.

Pour preuve du dynamisme Valdoisien, entre janvier et novembre 2019, plus de 15 000 nouvelles entreprises ont été créées dans la Val-d’Oise. C’est une progression de 30% par rapport à la même période il y a deux ans.

En plus de ces atouts économiques le Val d’Oise est fort de l’implantation d’écoles et d’universités mondialement renommées : l’ESSEC Business School, CY Cergy-Paris Université, CY Tech, une école d’ingénieurs renommée et bien d’autres encore …

Depuis 30 ans notre département accompagne l’enseignement supérieur en ayant mis sur la table plus de 150 millions d’euros. Et tout cela en favorisant notamment les relations entre étudiants et entreprises.

**→ Le Département agît (dans le cadre de ses compétences) pour l’attractivité du territoire :**

La « loi NOTRe » a confié aux régions une compétence exclusive pour définir les aides aux entreprises situées sur leur territoire et aux communes et à leurs groupements une compétence exclusive dans le domaine des aides aux entreprises, cantonnant les départements à des aides sectorielles.

La Direction de l'Attractivité Economique et Internationale du Conseil départemental porte de nombreux projets / aides favorisant l’attractivité du Val d’Oise notamment :

Les Trophées de l’innovation touristique

C’est une démarche d’appels à projets qui vise à soutenir des projets ayant un effet de levier sur le développement et l’attractivité touristique du Val d’Oise et de véritables impacts économiques sur le territoire. Sur la base des axes stratégiques de développement touristique départemental, cet appel à projets a pour objet de faire émerger et accompagner des projets de développement touristique confortant et qualifiant les destinations du Val d’Oise.

La finalité de cette action est de favoriser la structuration et la qualité de l’offre touristique et des destinations valdoisiennes afin de renforcer leur attractivité pour les clientèles locale, francilienne, nationale et internationale.

Aides pour soutenir l’emploi en Val d’Oise   
Le Département subventionne Le Groupement d’Intérêt Public (GIP) Emploi Roissy Charles-de-Gaulle. Créé en 1998, c’est un partenariat public-privé qui associe onze financeurs dont le Val d’Oise, l’Etat, ADP, etc. Le GIP Emploi a pour but de promouvoir le territoire, de répondre aux besoins de recrutement des entreprises et d’adapter la formation aux besoins des entreprises et de la population autour du territoire du Grand Roissy- Le Bourget. Le Département y injecte 60 000 euros.

Le Département soutient également l’association Papa Charlie, créée en 1997 et financée notamment par ADP. Cette association est complémentaire du GIP Emploi Roissy CDG et entend favoriser l’accès à l’emploi par l’augmentation de la mobilité. Le Département soutient cette association à hauteur de 31 000 euros.

Le Département soutient le Comité d’Expansion Economique du Val d’Oise (CEEVO) via une convention pluriannuelle d’objectifs sur la période 2018-2021. Depuis les dispositions de la loi NOTRe (fin de la clause générale de compétence des Départements), ce sont les Régions qui renforcent leurs rôles en matière de développement économique.

Ainsi, le Conseil départemental et la Région ont distingué les missions du CEEVO qui relevaient des compétences de chacune des deux collectivités. Dorénavant principal financeur (1 million d’euros - 75%), la Région Ile-de-France n’a tout de même pas souhaité siéger dans les instances de gouvernance du CEEVO.

Les missions en Val d’Oise du CEEVO sont :

* + Promotion des territoires valdoisiens (Parcs d’activité, filières stratégiques, participation aux salons nationaux et internationaux, création et diffusion de supports de promotion etc.)
  + Soutien à l’action extérieure du Département (partenariats internationaux : Japon, Chine… ; accueil de délégations, développement de projets académiques et territoriaux etc.),
  + Appui au développement et à l’aménagement des territoires valdoisiens (apports d’expertise et d’ingénierie de projets auprès des EPCI ou communes, études de faisabilité et de marché…)
  + Observation socio-économique (études, veilles concurrentielles, gestion de bases de données…),
  + Appui aux politiques départementales d’enseignement supérieur et d’emploi.

Le département soutient le CEEVO à hauteur de 350 000 euros par an.